



Document de recherche
#2019-02

L'homo monetarius et le
management des risques

Philippe Jourdon



L'homo monetarius et le management des risques

Dr. Philippe JOURDON

Chercheur et Traducteur Indépendant en Sciences Humaines et Sociales

Docteur en Economie. Université de Montpellier

Adresse mail : pjourdon@wanadoo.fr

Téléphone : 00 (33) 972 914 317

Résumé : en considérant que le prochain cycle de KONDRATIEFF – le sixième – sera assuré par une nouvelle devise-clef, l'euro, qui procure un nouveau projet social : l'équilibre entre propriété privée, propriété sociale et propriété de soi, on est en mesure de construire une méthodologie à la fois scientifique et éthique d'appréhension des risques dans le cadre d'un développement de la place de la subpolitique participative face au pouvoir de la seule politique en place, avant tout représentative. La méthode est de poser quelques grands principes macroéconomiques : restructuration du système énergétique dans le sens de l'exploitation de ressources plus renouvelables, fournir un « modèle biographique » de la vie humaine lié au cycle de l'euro afin qu'en allongeant la durée du cycle ou en améliorant sa gestion, on transforme le problème de l'exploitation de l'énergie humaine en un système fournissant de l'information à ce sujet et donc assurant l'homme plus complètement, fixation d'un objectif d'arrêter les risques de guerre en Asie à l'horizon 2020, mais aussi distinction entre risques réversibles et risques irréversibles. Ces différentes réflexions nous permettent d'exploiter le cadre d'analyse que nous exposons, et nous permettront de l'élargir et de le préciser au fur et à mesure qu'un débat social sera accompli à son sujet. Nous voyons donc que les résultats, nombreux, de cette recherche, seront autant des résultats sociaux que des résultats scientifiques : ils permettront d'affronter la société actuelle, où l'on distribue des risques sociaux, et non l'ancienne société, où l'on distribuait des positions sociales. La sociologie a dans ce cadre pour rôle de servir de relais à la science, afin de parer aux injustices, aux préjudices et aux crimes qui découlent de cette nouvelle situation et de son amplification résistible depuis vingt ans. La définition des risques devrait évoluer, au fur et à mesure que les agents accepteront, refuseront, négocieront leur situation au sein du système. In fine, chacun se forgera lui-même son propre modèle biographique, à ajouter, opposer à, négocier par rapport à notre type de démarche. Cette approche pourra donc être véritablement discutée par un modèle de gestion, qui comprendra : 1) une gestion de la démarche participative visant à repérer, restreindre, séparer et administrer les différents risques, 2) la réalisation d'un code européen d'éthique des risques... En conclusion, les différentes phases de l'euro permettront à tour de rôle, de : 1) sortir de la « période de transition » dans laquelle nous nous trouvons actuellement au sujet de « la société du risque », 2) défendre le modèle européen qui suppose de pouvoir prendre en charge une part des risques communs à l'humanité et de les gérer dans un sens plus social, 3) dialoguer avec l'environnement hors d'Europe pour trouver des successeurs.

Mots-clefs : cycle de KONDRATIEFF, euro, modèle principal-agent, société du risque, subpolitique

I) Introduction :

- Notre approche du management des risques est une approche systémique partant d'un *a priori* d'une dominance de la part des systèmes monétaire et financier d'appréhender ces risques et par là d'approcher leur résolution.
- Le système monétaire est un système intégratif permettant d'assurer de nombreux risques, en particulier économiques, sociaux, politiques (entre les nations).
- La façon d'appréhender cela de façon dynamique est d'appréhender le pouvoir de la monnaie dans le cadre des cycles socio économiques, en particulier les cycles longs et plus particulièrement le cycle de KONDRATIEF. Ce cycle permet de repérer plusieurs enjeux systémiques en rapport avec l'appréhension du risque :

II) Une orientation en prise avec l'évolution en économie : approche structurelle macroéconomique et modèles réduits microéconomiques, en vue du calcul :

a) Gérer le cycle long structurel, pour gérer les risques structurels que ce cycle véhicule. Différents angles d'approche de ces cycles. Les exemples informant méthodologiquement ces approches :

- **cycle long et énergie :**
- La technologie d'utilisation de l'énergie : que ce soit charbon, électricité, pétrole, gaz. Chaque cycle de KONDRATIEF correspond à une nouvelle technologie d'exploitation de l'énergie. Or c'est un domaine dans lequel les relations géopolitiques entre nations ou grandes régions du monde sont sensibles. Il convient d'essayer de repérer le point de retournement dans l'utilisation de nouvelles technologies d'exploitation de l'énergie dans le prochain KONDRATIEF, et le type de relations internationales, de dépendances et de risques que cela supposerait. L'exemple est dans ce domaine celui des relations entre l'Union Européenne et la Russie. Un autre exemple est celui des intérêts géo stratégiques gaziers et pétroliers des Etats-Unis en Asie. Un troisième exemple est celui des nouvelles puissances pétrolières en Afrique. A ce sujet, on se doit d'évoquer le risque de guerres civiles lorsqu'une économie repose essentiellement sur une ressource primaire : il est fort documenté.
- **cycle long et information sur les problématiques du cycle de vie :**
- L'impact de l'information et des systèmes de communication. Selon MODELSKI, les cycles fortement consommateurs d'information sont plus longs que ceux fortement consommateurs d'énergie. Les deux phénomènes sont imbriqués. Cela pourrait nous renseigner sur l'allongement des cycles en général et sur la difficulté à entrer dans un prochain KONDRATIEF. Avec l'allongement de l'espérance de vie, une structure d'information se dégage sur l'appréhension du cycle de vie. Les premiers économistes à en parler furent FRIEDMAN et MODIGLIANI avec leur théorie du cycle de vie – revenu permanent. Il faut appréhender les cycles dans la longue durée en envisageant l'hypothèse, due au pouvoir de la finance, de l'allongement du cycle et de la réduction de son amplitude. La question des risques financiers liés au cycle de vie correspond aux problèmes de l'effet de levier permis par le rapport entre nombre d'années d'activité et nombre d'années de retraite, entre autres. Il s'agit là aussi, à n'en pas douter, non seulement d'un problème d'information sur les transferts qui peuvent être opérés, d'une période de la vie humaine à une autre, mais aussi d'un problème de la gestion de l'énergie humaine tout au long du cycle de vie. Il ne peut pas être résolu simplement : pas seulement en le considérant comme un simple problème d'énergie, mais plutôt en l'assurant c-a-d en trouvant les moyens de le traiter comme un problème d'information. En effet cela dépend, comme problème sociétal, de l'appréhension que la société en a, du type de liens qui peuvent exister entre les générations, et là nous en revenons au calcul des points de retournement du cycle long qui

sont autant de points pivots du système à partir duquel celui-ci peut se refinancer grâce à un retournement des anticipations qui permet de trouver des relais à l'intérieur de la société. Il s'agit là des types de risques globaux qui peuvent être appréhendés d'abord en les prévoyant.

– ***cycle long et aliénation à la guerre vue comme un risque lié à la nature politique de la planète :***

– D'autres types de risques globaux doivent être mentionnés dans notre listing, ce qui nous permettra d'aller vers une première description du cadre spatio temporel qui sert de matrice intégratrice des différentes techniques que l'on peut sélectionner et organiser entre elles pour répondre à la question. Il s'agit notamment du risque de guerres. GOLDSTEIN a montré que les cycles de KONDRATIEF pouvaient être appréhendés comme des cycles de guerre. Dans le cadre de cette analyse, il ne semble pas cependant que nous courrions de grands risques de guerres avant 2020, date à partir de laquelle des risques sévères semblent exister en Asie. Nous parlons là, non des guerres civiles liées à la dépendance envers une seule ressource, mais de conflits stratégiques englobant plusieurs rivaux, dont des grandes puissances. L'expansion de l'influence de l'Europe, directe et indirecte, pourrait permettre d'endiguer ces risques, grâce au concept de « soft power ». Un dialogue entre Etats-Unis et Europe sur les moyens d'influence en Asie Centrale, et dans la région du Pakistan voire de l'Iran, pourrait aussi le faire, de même qu'une considération profonde des problèmes de la Chine et de ses ambitions. Mais nous pouvons montrer que cela a aussi à voir avec le problème monétaire de l'Europe, qui sera le principal moyen de couvrir son influence.

– ***cycle long et système d'assurance monétaire complète, la logique du prêteur en dernier ressort :***

– Le modèle intégratif, dérivé de la thèse de JOURDON, est que les cycles longs – d'une durée de soixante à quatre vingt dix ans – sont finalement, des cycles monétaires, avec la montée et le déclin des devises clefs dans l'histoire depuis l'industrialisation : la Livre Sterling de 1860 à 1930, le dollar ensuite dont le déclin n'est pas encore complètement certain, l'euro peut-être demain comme une nouvelle façon de faire valoir les valeurs de l'Europe, basées sur le « soft power », un équilibre pour l'individu entre propriété privée, propriété sociale et propriété de soi, le développement durable basé sur une justice durable (un problème d'équité à la fois inter et intra générationnelle). Les cycles se déroulent en trois phases : une première phase où la monnaie développe ses réserves financières et juridiques par rapport à son environnement : pour l'euro, cela a pris ses premières racines depuis 1970, jusqu'à 1999. Puis une période d'expansion du pouvoir de la monnaie, qui devient monnaie de réserve mondiale, voisinant avec des charges internationales et donc un endettement croissant, enfin une phase de contestation avec l'irruption de concurrentes dont un majeur, phase également de la même durée que les deux autres. Les limites et donc les risques du modèle sont : jusqu'à quel point la « justice durable » peut être monétarisée : risques de l'« euro-isation », après la réalité actuelle de la « dollar-isation » de nombreux pays. Ou comment les « soft values » de l'Europe pourraient devenir un jour plus menaçantes pour autrui et peut-être aussi pour nous-mêmes, ce qui précipiterait vraisemblablement notre déclin. Un autre risque est dans l'enjeu de trouver des alliés pour grandir. Par exemple, puisque le yuan est arrimé au dollar, y aurait-il un moyen pour l'euro de s'allier avec le yen

– ***autres risques « naturels » :***

– Bien entendu, on ne saurait éliminer les risques environnementaux de la problématique de la gouvernance des risques. Risques de pollution, risques touchant les climats, risques liés à la sécurité alimentaire qui renvoient au principe de précaution et à la traçabilité des aliments. Ceux-ci font partie des risques systémiques touchant l'environnement humain.

– Pas plus on ne peut écarter les risques de prolifération nucléaire, d'armes chimiques et biologiques. Comment introduire ces risques environnementaux, nucléaires,

chimiques et biologiques dans un modèle ? En les sortant en partie du système de financement monétaire, car ils sont de portée plus longue que le cycle de KONDRATIEF.

b) Un modèle structurel d'appréhension micro économique du risque dans une option éthique :

– ***Le modèle micro économique :***

– Il semble qu'un premier modèle soit en mesure d'intégrer ces risques. Supposons un agent qui investit dans deux biens – qui peuvent être deux produits financiers – l'un étant prévu pour se couvrir lui-même et couvrir l'autre. Le premier produit est un investissement dans un risque financier, l'autre l'assurance d'un risque non financier – typiquement : catastrophe naturelle, guerre, révolution... Ce modèle pourrait décrire beaucoup de comportements post modernes observables. L'homme a besoin de couvrir une structure, qui décrit l'environnement, dans laquelle nous sommes à la merci de risques « naturels ». Et il se rémunère, par le métier, par la pratique, sur le fonctionnement de cette structure, fonctionnement qui permet une rémunération monétaire, et donc la mise en place d'un système partiel d'assurance des générations futures. Mais les générations futures à leur tour seront confrontées à de nouvelles menaces de l'environnement. Car l'environnement sera, certes, vraisemblablement mieux connu, mais aussi plus ouvert et donc plus complexe. En travaillant ce modèle, on peut certainement dessiner une méthodologie « éthique » d'appréhension du risque, de l'incertitude et de la complexité. Par ailleurs, le « module » Européen peut servir de principal, que ce soit en direction de l'Asie, ou de l'Afrique. Dans le premier cas, les risques de guerre doivent être anticipés avant la période 2026-2050. Dans le second cas, les risques de guerres civiles doivent être considérés comme une contrainte permanente.

– ***une application à la démocratie :***

– Une première application, la plus générale, est le risque d'extension ou de recul de la démocratie. MODELSKI déclare qu'aujourd'hui, pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, le nombre de démocraties – aussi bien les Etats que les peuples – est supérieur au nombre de tyrannies, régions autoritaires ou totalitaires. Il existe donc un effet de levier, très sensible, sur le rapport entre les régions démocratiques et les régions qui ne sont pas démocratiques. L'Europe notamment, avec ses « soft values », est bien placée pour utiliser cet effet de levier afin d'étendre la démocratie politique et la démocratie sociale dans le monde. L'action du groupe Serbe OTPOR dans la préparation des différentes révolutions de velours, à l'Est, peut être cité. On peut réfléchir à des systèmes de communication prenant en compte des risques sociaux pour aller vers la démocratie. Il s'agit, en somme, à moitié de techniques de coercition et de techniques de participation, pour atteindre le but souhaité. Cela peut être réalisé par un effet d'entraînement, en investissant conjointement sur deux biens représentatifs du contexte de deux pays : un bien financier ou monétaire – le pays démocratique, avec tous ses systèmes d'assurances sociales – et un risque « naturel » - le pays à démocratiser -. Cette pression correspond à un système d'incitations, qui peut faciliter la révélation des préférences, et par suite rendre possible une action.

– ***les applications au système économique :***

– La gestion conjointe d'un risque naturel et d'un risque financier a la grande vertu d'avoir une portée systémique. Elle permet d'atteindre le système lui-même car elle agit sur sa structure. Notre système économique – qui est, plus que le système politique, la part commune de la planète -, est profondément dualiste. C'est par des modèles dualistes que l'on peut exploiter sa dimension « risque » - la possibilité d'une brusque rupture dans l'environnement... Avec l'industrialisation, on a eu le dualisme villes / campagnes. Les Européens de l'Ouest y ont mieux fait face que ceux de l'Est car ils n'ont pas opposé les deux environnements. Au contraire, ils ont investi sur les deux biens : le bien financier – l'industrie -, qui a fini par imposer ses structures monétarisées, productivistes donc industrialisées, à l'agriculture... et le « risque naturel », qui fut le secteur agricole, qui est

devenu un « atout naturel » grâce à l'assurance d'un revenu social et d'une aide à la production, pour atteindre et dépasser l'autosuffisance. On a résolu le problème, dans ce domaine, en allant radicalement au devant du risque « naturel » du secteur « naturel », c-à-d le risque de non autosuffisance alimentaire, et en trouvant des ressources financières ailleurs (montants compensatoires monétaires).

– Nul doute qu'en reprenant le même raisonnement, en désignant le secteur structurel devant absorber les chocs surtout sociaux, on pourrait anticiper les risques d'une façon à la fois sociale et éthique demain. Cela suppose alors, de se placer toujours dans notre raisonnement sur les cycles de KONDRATIEF, et d'insister sous cet angle surtout sur les cycles de KONDRATIEF vus par SCHUMPETER : analyser une traçabilité économique et sociale des risques liés au redécoupage sectoriel économique du à la révolution technologique, actuelle – l'internet - ou prévisible – l'hydrogène ou d'autres révolutions énergétiques... Le dessein d'une sorte de « Politique Agricole Commune » au niveau cette fois planétaire, est une autre façon d'envisager le problème, cette fois-ci au niveau mondial, avec des cycles longs à retrouver (il peut y avoir un décalage temporel entre les régions) dans ce contexte.

III) Un élargissement à la sociologie afin de rendre possible le débat, en vue d'assurer et le recul et la cohérence :

a) Les constats de la situation à partir de laquelle une démarche éthique de gouvernance des risques s'impose :

– le passage de la société par classes à la société des risques :

– La société par classes à l'époque de l'industrialisation, connaissait une conception de la rationalité dont les risques étaient exclus du jeu social. Ceux-ci étaient des effets secondaires de l'industrialisation, imprévisibles et négligeables en pratique. La population était solidaire de cette vision du progrès économique et scientifique, au nom d'une *logique positive d'appropriation* (il fallait avant tout éviter de tomber dans la déchéance matérielle). A l'époque de la « société du risque », dont l'existence est signalée par U. BECK dans son ouvrage de 1986, la nouvelle logique est au contraire une *logique négative de la répartition par l'élimination*, une logique de l'évitement, du déni, de la réinterprétation. Là où il y a risques, en effet, il doit y avoir des responsables, et ceux-ci vont essayer de réinterpréter ces risques pour les minimiser. Beaucoup de scientifiques – appuyés par la majorité des politiques – se défendent d'être responsables. L'irruption de la société du risque signe dès lors un divorce entre la rationalité scientifique et la rationalité sociale. Par exemple, il existe certaines spécificités du risque qui jouent un rôle dans le débat public, mais qui ne sont pas prises en compte dans les études scientifiques sur le risque, comme par exemple la poursuite du développement des armes nucléaires, l'incompatibilité entre caractéristiques humaines (faillibilité, échec) et certitude des scientifiques, le caractère durable et irréversible d'options technologiques qui mettent en jeu la vie des générations futures. Or, dans la société du risque, il est devenu évident que les effets secondaires ne sont pas négligeables. Donc à ce niveau, la science perd le monopole de la rationalité, c'est un problème qu'il faut poser.

– des risques pour la descendance ; les risques et l'évolution :

– Le risque doit être considéré, dès lors qu'il est attaché à un phénomène de désagrément irréversible, dans lequel l'humanité peut s'autodétruire si elle ne fait pas évoluer le système. Par exemple, dès lors que l'on perçoit et admet que la disparition de la forêt est une conséquence de l'industrialisation, elle devient un problème durable, systématiquement déterminé, auquel on ne peut plus remédier localement mais qui exige des solutions politiques. Les menaces sont la plupart du temps invisibles pour le profane. Elles se concrétiseront, non pas de son vivant, mais de celui de ses descendants. Dans la nouvelle modernité, la scientificisation et la technicisation parfaite et efficace, mais surtout généralisée, de la nature, et donc aussi, en passant, de l'homme, sera atteinte. Il faut donc

que l'homme acquière le recul nécessaire pour se percevoir, à la fois comme un sujet et un objet de l'évolution, et en jouer. Voilà tout le fond du débat.

– **risques et sciences :**

– Pour empêcher qu'il y ait de nouvelles victimes des risques, le système scientifique et le système technologico-économique doivent reconnaître la possibilité de risques qu'ils recèlent, en rompant, chaque fois qu'un risque peut émerger, avec la logique de tabou, et en adoptant une logique de déduction préventive inversée. Cela demande un effort d'épistémologie de la part des scientifiques. Il faut des spécialistes d'éthique pour aider les scientifiques à penser les risques, car traditionnellement, la science les crée sans s'en rendre compte. Ainsi, science, technologie et économie sont auteurs d'un complot collectif contre la divulgation de l'existence des risques : en cherchant à accroître la productivité, on a toujours fait abstraction des risques qui en résultent et on continue à le faire, selon U.BECK. Or, « se refuser à reconnaître l'existence d'un risque sous prétexte que l'état des connaissances est encore « confus », c'est empêcher que les mesures nécessaires soient prises, et augmenter le danger ». Aujourd'hui, il est nécessaire de changer de paradigme. Dans le domaine de l'assainissement par exemple, si on ne change pas à la base les technologies, on ira vers des coûts d'assainissement (rétention et stockage des polluants) qui augmenteront de façon disproportionnée, si bien que l'argent correspondant ne pourra plus aller à la consommation. Les scientifiques doivent dire tout ce qu'ils savent, y compris leurs doutes et y compris les risques compris dans leurs recherches, ils doivent tâcher de se faire une opinion honnête des risques sociaux qui y sont attachés. Car la dimension de la production du risque est intrinsèquement liée à l'acte scientifique. La science n'est pas seulement cause de risque, mais dans le même temps sa solution possible : alors il faut une vulgarisation massive des connaissances scientifiques. Traditionnellement, la science aurait tendance à se féliciter de tout danger : il est la preuve qu'il faut accentuer les investissements dans l'effort scientifique... qui permettra de venir à bout du danger. De ce fait, on crée aussi d'autres dangers... dans une chaîne sans fin. La science admet la critique à l'intérieur – et encore -, mais elle s'impose par une nouvelle interprétation de l'argument d'autorité, à l'extérieur. Elle ne reconnaîtra pas par elle-même ses faiblesses, il faut que cela lui soit imposé de l'extérieur, y compris par une prise de relais de la sociologie. Celle-ci sera capable d'imposer des définitions des risques, qui ne soient pas propres aux sciences, mais à la société toute entière.

b) De certains principes en matière d'éthique de la gouvernance des risques :

– **éthique de la gouvernance des risques, et processus de prise de conscience des risques :**

– Dans les situations de classe, c'est l'être qui détermine la conscience, alors que dans les situations de risques, c'est le contraire : la conscience (le savoir) détermine l'être. Une réflexion éthique sur les risques doit faire émerger les structures de risque. Cela permettra d'éviter les phénomènes de confrontation brutale entre les experts d'une part, représentants diplomatiques des risques, qu'ils vont essayer de masquer pour partie, et qui vont peut-être prendre l'initiative de contacter eux-mêmes les personnes les plus menacées par ces risques, pour les convaincre de leur bonne étoile et les amener à leur propre position, et les victimes potentielles d'autre part, dont le mouvement naturel va être au contraire de se regrouper pour s'interroger – scientifiquement, socio-économiquement, juridiquement – sur les risques, en prendre une meilleure conscience et poser de légitimes questions à la science. Cela peut freiner le développement du système économique dans certains cas – Tchernobyl et le développement du nucléaire en est à ce jour l'exemple le plus marquant -. La recherche scientifique peut même être freinée à cause des craintes. Elle devrait en fait être réorientée dans une triple logique d'approfondissement : épistémologique et méthodique pour la science, juridique pour le traitement intelligent des cas avérés, socio-économico-politique pour permettre le débat sur l'évolution. En matière de risques, la recherche scientifique est systématiquement en retrait pas rapport à la critique sociale.

Aujourd'hui, à cause de l'ouverture d'une ère spéculative sur les risques, un retour à des pensées et à des sagesses anciennes, réconciliant l'homme et la nature, peut parfois être observée. La science ne doit pas s'y opposer, elle doit agir comme un prestataire d'informations, de connaissance, de services, dont elle n'est pas toujours maître de l'utilisation qui en est faite. La science c'est aujourd'hui plus que jamais la vulgarisation. Il ne faut pas oublier non plus que la conscience du risque peut être réversible : la génération d'aujourd'hui peut être contre le nucléaire, celle de demain y être favorable. Dans ce contexte, la science ne doit rien de moins qu'informer à son tour sur les risques, en étant elle-même la première informée.

– ***penser globalement les risques, et empêcher « le diable de se cacher dans les détails ». Lorsque victimes et bourreaux deviennent solidaires :***

– Victimes et bourreaux deviennent solidaires dans le cas d'une explosion atomique, qui anéantit tout. Sans aller si loin dans l'irréversible, ils sont solidaires quand un bien public tel l'air, l'eau, les sols sont touchés. La chaîne alimentaire est en effet mondiale. Il faut penser les risques globalement, et c'est toute la difficulté, car quand on est victime des effets de l'exposition à une substance chimique, on n'est pas victime du taux moyen d'exposition au plan national, mais bien à un taux local – qui n'est pas toujours indiqué par les producteurs de ces risques... De plus, les risques – écologiques, biologiques, chimiques – sont cumulatifs. Les mutations agissent après des effets de seuil (exemple de la couche d'ozone). Il faut fournir des représentations des effets de seuil prévisibles des risques, dans une méthode d'intégration théorique progressive des risques, afin de préciser quels cycles ces risques peuvent causer, et dans quelles temporalités on peut agir. On précisera les relations des sous-systèmes entre eux. Informer sur la structure des risques, les liens et les chaînes de causalité, c'est fournir une information intelligente. Car le danger existe aussi, avec les risques, que des problèmes soient déplacés et que cela aboutisse à des phénomènes de boucs émissaires – à cause des dilemmes du prisonniers vécus par les agents propagateurs des risques... Aussi, il ne faut pas non plus perdre, même si les risques sont graves et peut-être justement s'ils le sont, le sens d'une information ludique mais sérieuse.

– ***poursuivre la pensée du système, tout en pensant la responsabilité et donc la prévention :***

– Dans les risques, on connaît en effet souvent un réseau de complicité généralisée. L'agriculteur qui pollue les sols est-il vraiment responsable de la dégradation de la nature et de l'alimentation, ou faut-il en accuser l'industriel qui lui fournit ses engrais ? Le « système » est un bon prétexte pour s'autodisculper. Dans le système, chacun est cause et effet à la fois. Le système est un « autre généralisé », qui agit en nous et à travers nous, ce qui nous libère de toute responsabilité. Il convient de replacer le « système » dans une biographie, y compris personnelle, où chacun retrouve sa part de responsabilité, par une désignation des principaux « attributs » du système qui permettent de retrouver les responsabilités. Le système n'est pas lui-même un attribut de l'évolution, « porte vers l'infini », il est une certaine période de temps dans laquelle on est rentré et dont on sortira aussi, est à la fois « ouvert » et « fermé », si bien que dans ce système auquel le temps donne un sens, chacun peut attribuer une valeur juridique aux attributs contenus dans le système, qui sont autant de risques : risques écologiques, risques alimentaires, etc, que l'on a la responsabilité de s'efforcer de limiter pour essayer de prévoir ce qu'ils seront devenus à la « fin du système », quelle situation on pourra laisser. Les risques désignent un futur qu'il s'agit d'empêcher d'advenir. Il convient de se les approprier pour en comprendre la portée, distinguer si on doit informer sur sa situation personnelle à l'égard de ces risques, poser des questions aux scientifiques sur l'état de la maîtrise systémique de ces risques, se réunir pour prendre la mesure de ce qu'un groupe touché par ces risques peut faire pour s'en prémunir. Cette vision systémique, et ce dialogue systémique entre experts, doit rechercher, à partir des structures rationalisantes actuelles faisant l'objet d'un consensus après débat, quelles données empiriques nous avons besoin de rechercher pour confirmer ou au contraire

infirmer nos hypothèses, avancer dans le dialogue, le diagnostic et les recommandations pratiques.

– **la possibilité d'une distance critique sur la sellette :**

– Elle est difficile dans la mesure où souvent, les risques s'accroissent (de façon multiplicative) plutôt qu'ils ne se compensent. Par exemple, pollution et très grande pauvreté s'attirent (accident de Bhopal en Inde, région de Vila Parisi au Brésil). De la même façon, pauvreté et déforestation s'attirent. Il conviendrait alors de réfléchir à un système de « discrimination positive » en matière de répartition des risques. Dans le cas des rapports entre la pauvreté et le terrorisme, il est clair aussi que l'approfondissement des connaissances sur les risques ne peut que mener à une démarche compréhensive en vue de « prévenir » plus aisément les risques. C'est le défi de notre période de conquérir du recul intellectuel sur des sujets pour lesquels nous avons *a priori* peu de recul dans nos vies, notamment grâce à une réflexion sur nos données biographiques. Ceci est à ramener à l'évolution des systèmes sociologiques. Nous sommes passés d'un domaine où l'économie dominait, à un système où l'économie et le social dominaient conjointement. Et aujourd'hui, nous sommes dans une société où l'inquiétude sur l'avenir et sur l'environnement menace de faire reculer le social, et rentre en conflit avec le système économique. Seule une réflexion sur nos données biographiques, d'abord au niveau individuel, puis demain au niveau collectif, pourra permettre de prendre la mesure du problème. Aujourd'hui, le parcours biographique devient auto réflexif, l'individu doit assumer, à la limite, les conséquences des décisions qu'il n'a pas prises. Or, l'effort psychologique de la nation doit se fixer pour objectif de permettre à ses enfants, à son avenir, un tel niveau de conscience, dans la mesure où aujourd'hui, la rapidité de l'évolution fait que les enfants sont inconscients de ce qu'était la vie d'enfant de leurs parents, sans parler de leurs grands parents. L'éducation doit faire que les enfants et les adolescents puissent retrouver les structures derrière une évolution apparemment erratique, puissent choisir leurs structures pour se construire... mais en étant bien informés. Car ce sont aussi nos enfants qui nous éduqueront dans le domaine de l'environnement et des risques. Nous sommes aujourd'hui individuellement ouverts à la société mondiale, alors que nos dirigeants considèrent souvent pas mal de risques à l'échelle de l'Etat-nation. Il faut donner aux jeunes cette garantie dans le domaine de l'éducation, afin qu'ils puissent demain affronter un monde du travail dualiste, et mieux se défendre face à lui, en sachant ce qui est essentiel pour leur dignité et sur lequel ils ne doivent pas lâcher. Par exemple la privatisation des risques sanitaires et psychiques du travail.

c) Ethique de la gouvernance des risques, et sociologie, en rapport avec d'autres sciences :

– **le rapport de la sociologie avec les sciences :**

– Les sociologues, *a contrario*, ne peuvent plus s'en sortir tous seuls. Ils ont besoin des résultats d'expériences de seconde main sur des risques chimico-biologico-médicaux ou environnementaux... pour en faire des données normatives. Les sciences sont très souvent hyperspécialisées, ce qui crée pas mal d'« effets induits » porteurs de risques. Cela nourrit un complexe d'infailibilité d'autant plus facile que l'on est enfermés dans une tour d'ivoire. La deuxième étape est l'occultation des problèmes. Il est recommandé de ramener ceux-ci systématiquement à la dimension sociale. Epistémologie, histoire des sciences, sociologie du savoir, sociologie des sciences, psychologie, ethnologie empirique de la science : toutes, abolissent les conditions de l'application du paradigme scientifique classique et peuvent nous servir de point d'appui, et servir dans le cadre d'une « reprise réflexive » de notre histoire, histoire aujourd'hui confrontée à l'accélération des risques, du fait de l'accélération de la succession des espace-temps différents, à la prise de conscience de cette complexité, et aux héritages de la science. La sociologie, en mettant en avant une recherche sur le lien, pourrait étudier les « gares de triage » des problèmes (pour les risques liés à l'environnement, la politique sociale, les services médico-sociaux...), rechercher des

solutions alternatives, prévoir des aiguillages de prévention ou au contraire de potentialisation de l'incertitude créée.

– **évolution des définitions et évolution des risques :**

– Plutôt que de changer de définitions, la tentation est souvent de se replier, se durcir, en excluant du champ les domaines, les situations, les conditions qui seraient pourtant modifiables, en invoquant les « contraintes du système », les « dynamiques spécifiques ». C'est pourquoi une grande part du temps devrait au contraire être consacrée à la recherche sur le système. Elle doit se demander pourquoi le « système » présenté par les scientifiques – par exemple dans le domaine des sciences sociales – ne correspond pas à la façon dont les gens souvent l'appréhendent dans la vie courante. Plus il y aura de crispation sur des tabous que l'on cherche à justifier, plus il y aura d' « effets secondaires non perçus ».

– **éthique de la science en général :**

– Les scientifiques doivent insister pour un prolongement des travaux interdisciplinaires, y compris en raison de l'éthique de la gouvernance des risques. Car les risques ne seront pas pleinement appréhendés sans une telle collaboration : ils échappent à la distinction entre théorie et pratique, à celle entre valeur et fait, « à la répartition institutionnelle des secteurs de la politique, de l'opinion publique, de la science et de l'économie. » Nous devons relever le défi de ne plus penser dans les catégories du XIX^{ème} siècle et du XX^{ème} siècles, mais tout replacer dans un paradigme de la prévention des risques. Il faut avoir en tête des chaînes de phénomènes, des teneurs en substances toxiques invisibles, des formules et des réactions chimiques... des relations économiques, sécuritaires et des différences de valeurs, entre pays ou grandes régions en contacts, et la logique profonde d'éventuelles tensions, pour pouvoir les dénouer. Aujourd'hui, il y a quand même une certaine « démocratisation » de la science : les décisions portant sur la vérité et la connaissance sont davantage soumis à l'appréciation du public, « migrent vers l'extérieur », alors que la science doit faire son *mea culpa* en intégrant l'extérieur, « les effets secondaires imprévisibles ». Mais le risque pour la science reste la fuite en avant, qui recréerait des chapelles à l'intérieur des laboratoires, traitant en « profanes » tous ceux n'en faisant pas partie. Le rapport de la science à la « calculabilité » s'est aussi transformé. Calculabilité ne signifie plus maîtrise possible dans le cadre d'une rationalité en vue d'atteindre des fins. Les conséquences réelles sont plus imprévisibles que jamais. Mais comme les effets secondaires cessent d'être latents, ils sont donc « prévisibles », maintenant qu'on connaît les effets, il faut en tenir compte dans l'action. Une bonne méthode serait de distinguer ce qui est « besoin », et ce qui est « risque ». Cette question est importante lorsque l'on parle des centrales nucléaires, de l'énergie thermique, des sources d'énergie alternative, mais aussi des assurances-retraites, de l'assurance sociale... Cette clarification peut permettre d'avancer sur la voie des réponses aux questions : en quoi le traitement des symptômes peut être remplacé par l'élimination des causes ? Si l'on préserve dans ce domaine la capacité d'apprentissage, ou si au contraire on crée des effets irréversibles qui peuvent entraîner de graves conséquences ? Ainsi, la question centrale de la science ne serait plus l'objet de la recherche, mais la manière dont se fait cette recherche. Il convient qu'elle soit encadrée par, et en constant dialogue avec la société, grâce à des comités d'éthique.

d) Ethique et débat (la dimension politique) :

– **la place de la subpolitique et celle de la politique :**

– La grande différence entre politique et subpolitique est que la première dispose de moyens indirects d'intervention – que ce soit le droit, l'argent ou l'information -, respectant, si l'on peut dire, l'intégrité du citoyen divisé. Le monde subpolitique, au contraire, a les moyens d'agir de façon beaucoup plus directe, du fait de la dépendance, d'autant plus croissante que nous devenons davantage victimes de phénomènes d' « éclatement », de risque et de stress, envers le monde technologico-économique. Comment donner une

légitimité politique à la subpolitique, tout en l'empêchant – ce devrait être normalement le rôle des politiques de l'en empêcher, mais ils peuvent être les victimes en premier d'une « course en avant de la part de la publicité privée » - de s'en prendre aux droits de libre expression et aux droits sociaux des agents, tout en empêchant aussi ses derniers d'abuser du surcroît de parole qui leur serait ainsi donnée, de façon trop démagogique. Le débat doit avoir lieu avec méthode, et pour cela exige du temps, et le fait de respecter les intérêts déjà établis, tant que la charge de la preuve de leurs fautes n'est pas administrée, grâce à de nouvelles rationalisations permettant d'améliorer la prévention globale et particulière des risques. Il ne suffit pas de savoir sur les risques, il faut savoir collectivement, y croire, donner un éclairage politique aux chaînes de causes et de conséquences liées aux risques. Le remplacement du monde politique par le monde subpolitique comme le déclencheur – souvent involontaire – des prises de conscience, est rendu nécessaire par la fin de l'état de latence des risques. Les éléments déclencheurs sont remplacés par des individus déclencheurs, qui soudainement, se mettent à donner des explications, qu'il faudrait alors essayer de coordonner. « Les « effets induits » se manifestent, s'organisent, portent plainte, font valoir leurs droits et ne se laissent plus faire. » Il convient de se forger une représentation de la personne, aujourd'hui, et de ses rapports avec l'espace-temps. Le modèle issu de la première période d'industrialisation, et qui a été maintenu dans celle de la seconde période du consensus socio-économique, est aujourd'hui dépassé. Il s'agit du modèle du « citoyen divisé », entre le travailleur soumis à l'économie régi selon un mode non démocratique, et le citoyen votant, qui s'adresse au politique pour demander réparation. Dans ce contexte, on croyait au progrès, entre deux votes, et on donnait tout mandat aux élites politiques et économiques, susceptibles de s'entendre entre elles, pour assurer le progrès. Progrès économique équivalait à progrès social. Ce n'est plus le cas. Et il faut partir de l'individu pour comprendre ses priorités de gestion des risques, ses peurs. On ne peut pas échapper à l'octroi d'un pouvoir politique à la subpolitique. Traditionnellement, les décisions portant sur les investissements et celles portant sur les technologies, sont prises conjointement, si bien que les industriels les prennent dans l'ombre et que la sphère politique n'en n'est informée qu'après. Il faut reconnaître, dire et institutionnaliser les nouvelles organisations, qui ne seront ni purement industrielles, ni purement de services ou domestiques, et s'appuieront sur les nouvelles technologies pour réorganiser les processus de prise de décision. Il faut accepter que ces nouvelles formes soient souvent, ni politiques, ni non-politiques, tant qu'un nouveau consensus et une nouvelle croyance sur l'intégration ne se sera pas imposée. En attendant, il faut reconnaître et légitimer socialement ceux qui animent ces nouvelles voies. Actuellement, l'institutionnalisation est faible, les entreprises se font reconnaître dans leur nouveau rôle subpolitique en adoptant des justifications, économiques et aussi discursives – projet d'entreprise, histoire d'entreprise, qui agissent indirectement sur les risques en renforçant l'identité, donc le sentiment de sécurité – de leur activité.

– **science et droit :**

– Face aux risques modernes, il conviendrait d'assouplir le concept de « preuve » pour davantage intégrer les simples corrélations. On ne peut pas toujours appliquer, par exemple, simplement, le principe du « pollueur-payeur », quand tout le monde pollue. Les scientifiques et les industriels devraient faire part de leurs doutes, sur leurs nouvelles formules, à l'opinion, aux médias, à la justice. Car ce qui est décourageant est qu'à partir de la prise de connaissance de nouvelles combinaisons, un délai minimum de trois ou quatre ans est nécessaire avant de pouvoir réagir. La tendance à l'égalisation entre experts et profanes dans le modèle de la rationalité, en cours aujourd'hui, est à la source de nombreux conflits, dont témoigne l'augmentation des poursuites judiciaires contre les « erreurs médicales ». Aujourd'hui, dans de nombreux domaines, on voit se succéder de nombreux experts aux conceptions irréconciliables – environnement, droit de la famille, droit du travail... Le magistrat doit lui aussi intégrer un peu de l'esprit de la sociologie – à la fois distance « scientifique », ici plutôt méthodologique, et engagement dans les problématiques de son époque, selon Norbert ELIAS – car il a de plus en plus souvent à trancher lui-même.

Il doit être objectif et équitable lorsqu'il choisit de faire intervenir tel ou tel expert indépendant, ce qui équivaut déjà souvent à une option sur le verdict. A la limite, les décisions de justice se politisent et se pluralisent. Les magistrats doivent s'inspirer de l'expérience des scientifiques qui ont du faire face à une évolution comparable au cours de leur histoire. La rationalisation de la science – la reconnaissance des risques - entraîne celle du droit, mais le terrain ici est encore plus périlleux car plus ouvertement politique. Une façon d'avancer vers la résolution de ce problème est la création d'une administration traitant de ces problèmes – voir 4-6 (...]

– **le cas de la médecine et de la bioéthique :**

– La médecine menace de prendre le pouvoir total sur nos destins et nos consciences. Certes, la « santé » est sans doute aussi une valeur culturelle. Mais elle est avant tout la condition de la survie. Aujourd'hui, avec la technologie génétique, cette culture est totalement remise en cause. Le scientifique a les moyens de créer de nouveaux êtres vivants qui révolutionnent les fondements biologico-culturels de la famille. C'est une généralisation du principe de construction et de faisabilité, qui peut difficilement être abordé de front car nous n'avons pas toutes les leçons de l'histoire future, mais face à laquelle on se doit de poser des limites, notamment en fonction des expériences ratées et de la souffrance, et dans lequel le bien-être, la justice et le progrès doivent être des fils conducteurs. Les simples thérapeutes, aujourd'hui, seront toujours à la traîne face à des docteurs en médecine ou en psychologie susceptibles de faire des découvertes aux tréfonds de l'âme et du corps humains. Mais, comment arrêter une organisation telle la clinique qui a le monopole – c'est un privilège absolu par rapport à n'importe quel autre domaine d'activité – de la recherche, de la formation et de la pratique à la fois ? Les gens devraient au moins avoir un droit de regard sur ce qui est considéré comme « santé » ou comme « maladie ». Ceci ne doit pas être le monopole de professionnels, notamment dans la psychiatrie, qui traiteraient les cas de façon trop schématique, en ne prenant pas la peine d'écouter suffisamment, à la fois le patient, sa famille et la part de société concernée, afin de savoir de quoi il s'agit et comment diminuer les souffrances endurées.

– **évolution prévisible et nécessaire de la politique ; implications privées :**

– Il est sans doute nécessaire d'impliquer la responsabilité des Etats dans les risques notamment écologiques. Entre pays industriels, on devrait établir une distinction en fonction de leur bilan national d'émissions et d'immixtions de polluant, en mentionnant un bilan de pollution « actif », « équilibré » ou « passif ». A ce niveau du moins, il n'est pas possible de ne pas désigner de responsables. Les politiques ont aussi pour devoir de ne pas opposer les générations entre elles, mais de se faire une idée des conflits de représentation qui existent, car la solution à la société de la prévention, viendra d'une meilleure maîtrise collective de notre évolution tout au long de notre vie. Une gestion personnelle de la peur et de l'incertitude, devient une qualification culturelle essentielle de notre temps. On doit donc favoriser un travail personnel sur l'incertitude dans les domaines de la formation, de la thérapie et de la politique. La politique doit être consciente des problèmes d'éthique des risques, et apporter un soutien institutionnel à cette démarche. Par un bizarre retournement de direction, les oppositions liées à l'appartenance sexuelle apparaissent, non pas à l'ère pré-industrielle, mais à l'ère post-industrielle. Il apparaît recommandable de les accepter, tout en tâchant de mieux les comprendre. La soumission ne doit pas être remplacée par le divorce obligé. Sans doute ce qui est de l'ordre du privé devient politique. C'est un risque, qui pourrait attaquer, en France, la laïcité. L'éthique des risques doit se préoccuper de management inter culturel, notamment entre hommes et femmes. L'éthique des risques concerne aussi les politiques, dans la mesure où ceux-ci doivent accepter de s'entendre dire, où va le chemin sans programme ni conscience, de la part de gens qui l'ignorent autant qu'eux. Il y a un moyen de redonner de l'autonomie à la politique, en la faisant participer à ce débat, quels que soient les intérêts par rapport aux risques des gens qui prendront la parole à cette occasion. C'est aussi la seule façon de reconquérir la confiance des électeurs, ciment d'une société et facilitateur d'une relation apaisée avec son avenir, car ces électeurs sont de plus en plus, depuis les années soixante, devenus des « électeurs fluctuants ». C'est une

approche du débat politique plus en amont : où on ne se préoccupe plus seulement de lutte pour les droits, mais des conditions concrètes de leur application. U. BECK parle de Parlements de la modernisation, où soient abordés tous ces problèmes, afin de sortir de la situation où l'économie n'est pas responsable de ce qu'elle déclenche, et où la politique est responsable de ce qu'elle ne contrôle pas... car tant qu'il en sera ainsi, il y aura fatalement des effets secondaires. La politique pourrait se recentrer alors sur ses fonctions fondamentales : discursives et symboliques, mais aussi d'assurance et d'arbitrage, les termes une fois mieux appréhendés sans tabous.

– ***méthodologie administrative pour traiter les problèmes :***

– Le problème doit donc aussi être traité administrativement, afin de diminuer au maximum les effets de retard dans les décisions portant sur les risques, et d'apporter un débouché concret à la rationalisation sociale du champ des risques, ici entrevue. Cela pourrait aider, à ce que les décisions portant sur la recherche et les investissements, et les débats dans la politique et l'opinion publique, cessent de constituer deux étapes successives, grâce à une administration qui aurait pour rôle, non seulement de traiter les cas juridiquement au plus près de la personne de base, mais aussi de recueillir toute l'information. Par exemple, on pourrait instituer un système d'assurance contre les affections provoquées par la pollution de l'environnement ou des aliments, fonctionnant de façon analogue à l'assurance sociale. Il ne faudrait pas imposer aux victimes la charge de faire la preuve du préjudice subi, sinon les risques globaux ne sont jamais anticipés ni donc vraiment pris en compte. Cette administration serait en relation permanente avec les Parlements de la modernisation, qui donneraient une légitimité politique à la subpolitique. Cette logique administrative compenserait un peu la logique de flexibilité, toujours privilégiée par le système économique dans les situations de risques. L'un dans l'autre, on parviendrait certainement à des formes nouvelles et plus adaptées, d'autocoordination des subsystemes. Les Parlements de la modernité pourraient discuter des obstacles philosophiques à la gestion de la société du risque requérant une certaine flexibilité, hérités de la période passée : monopole de la science sur la rationalité et l'esprit critique, monopole des hommes sur la vie professionnelle. On discuterait les jeux de rôle d'aujourd'hui, ceux convenus et ceux réels, afin de gérer une frontière constamment mouvante entre flexibilité individuelle, et systèmes collectifs d'assurance préventive, au lieu de laisser s'accumuler des risques qui nourriront les nouvelles inégalités sociales.

IV) L'état de la réflexion de la gestion sur le sujet, pour croiser macroéconomie, microéconomie et gestion, en vue d'une approche pro active, susceptible elle-même d'évolution au cours du temps :

a) Aider l'auto organisation du système à émerger et la renforcer par des processus de régulation :

– Le système, avant de s'engager dans un nouveau cycle long, passe par une phase de désordre voire de chaos, marqué par une flexibilité généralisée et la découverte de nouveaux risques, avant de se réorganiser avec un niveau de complexité accru. C'est de cette phase difficile dont nous avons actuellement du mal de sortir. A l'orée de la réorganisation, nous sommes aussi confrontés à un nouveau « tout social », qui génère des contraintes juridiques, politiques (discussion sur une Constitution), militaires ou autres, qui a le pouvoir d'inhiber les individus, et donc de retarder la reprise qui nécessite presque toujours une démarche de nature politique, saisissant les enjeux sociaux, et qui comprend aussi aujourd'hui une forte composante « subpolitique ». Les experts doivent anticiper sur le nouvel ordre en ordonnant des phénomènes de nature différentes, dans le temps, et dans l'ordre de leur importance, ou dans leur nature irréversible ou partiellement réversible, afin de permettre ensuite des calculs sous forme d'un modèle de théorie des jeux (art des choix simultanés). On peut recourir à une planification indicative de l'appréhension des risques, segmentés en trois natures différentes, reprenant systématiquement les trois phases

entrevues et qui seront aussi vraisemblablement celles du cycle de vie de l'euro comme monnaie de réserve internationale, ce qui nous donnera des marges de manœuvre plus importantes : période de sortie du chaos et de perception des « sous-systèmes » & travail des experts ; période d'avantage temporel lors du dénouement des risques par rapport à nos partenaires et de pleine maîtrise du système de gouvernance des risques par les responsables, notamment politiques, Européens ; période où notre système de gouvernance des risques devra être parfaitement maîtrisé, y compris par tous les citoyens – système totalement internalisé – et où on pourra s'attacher à beaucoup communiquer avec d'autres régions à ce sujet, mais sur un mode peut-être moins tendu qu'auparavant. Cette planification et ce processus d'homogénéisation impliquera de repérer mieux repérer les valeurs au nom desquelles on défend ce processus.

b) De la recherche d'un consensus non factice, comme démarche de négociation, à la réalisation d'une code d'éthique des risques, comme démarche écrite :

– Il convient de partir de notre culture en matière d'éthique, et de nos valeurs. En Europe, l'exemple Allemand recommande un processus de négociation sur les questions d'éthiques, avec pour but le consensus. Cette démarche devrait être poursuivie en élargissant au public le plus large possible. Mais on doit s'efforcer d'emprunter à la démarche Américaine développant des « codes d'éthique », en l'adaptant à nos valeurs : équilibre entre propriété sociale, propriété privée et propriété de soi, qui a des incidences par rapport aux modèles biographiques possibles permettant de mieux gérer les déséquilibres ou de se rapprocher d'un équilibre, plutôt que la simple propriété privée, en particulier ; et aussi justice durable pour un développement durable, par une gestion sage de la monnaie, et par un conditionnement réciproque entre nouveaux droits sociaux – salaires, emplois... - et refondation de notre système technologico-économique pour atteindre les objectifs écologiques. Ramener notre éthique de prévention des risques à un modèle social privilégiant le développement durable, et qui ne sera pas possible sans une pleine intégration des risques écologiques. En matière sociale, on ne devra pas non plus oublier de poser les questions suivantes :

– « *Le fait que l'homme au travail soit aussi un objet constitue-t-il en soi une atteinte à son intégrité, ou n'est-ce qu'une contrainte comme tant d'autres qui font partie de la condition humaine ?*

– *Si on considère qu'il n'y a atteinte à l'intégrité humaine qu'à partir du moment où l'homme au travail est plus un objet qu'un sujet, à partir de quel moment est-ce le cas ? dans quelles conditions concrètes l'homme est-il davantage un moyen (un poste de travail) qu'une fin (un travailleur qui se « fait » lui-même de par ses efforts) ? Quelles sont les situations où le travail devient dégradant et incompatible avec la dignité humaine ?*

– *L'organisation de son travail dont il est encadré détermine très largement les relations sociales de l'homme au travail (relations de dépendance, d'indépendance et d'interdépendance). Il est éthiquement douteux de créer des conditions qui portent atteinte à la dignité de l'homme, car elles font abstraction de ses dimensions et besoins émotionnels, sociaux, intellectuels, spirituels, etc. » (Encyclopédie de Gestion ; article Ethique et Gestion, A. BERGMANN, p. 1249)*

– Il faudra notamment poser des règles intégratives, permettant de prévenir les risques d'inégalités et d'injustices sociales, par rapport aux problèmes suivants :

– *Discriminations.*

– *Sécurité de l'emploi, et salaires « justes ».*

– *Actes disciplinaires.*

– *Droit d'expression.*

– *Respect de la sphère privée.*

– On ne doit pas oublier non plus les quatre caractéristiques humaines individuelles, réquisitionnées lors de toute démarche éthique : la conscience de soi,

l'imagination, la conscience du bien et du mal, et la volonté indépendante. L'éthique ne concerne que les objectifs finaux des comportements. En distinguant risques irréversibles et risques partiellement réversibles, risques liés à l'évolution à l'horizon infini, et risques dans le cadre du cycle long de KONDRATIEF plus facilement assurable par la monnaie, on évite vraisemblablement l'écueil « vulgaire » mais très répandu, lié à notre culte du « progrès », de confondre fins et moyens.

– En résumé, chaque homme peut déduire de ce qui précède ce qui lui manque pour atteindre ses objectifs de contribution individuelle à la prévention des risques : homogénéité biographique par rapport à un système « reconnu » et résistance à la croissance des inégalités ; ouverture au monde, notamment économiquement, et en prenant en compte le problème du terrorisme ; participation à la lutte contre les risques environnementaux et climatiques, et en matière énergétique.

– Ainsi, on peut poser des éléments tant en matière collective qu'en matière individuelle. La reconnaissance, le décryptage des structures, permettront dans ces deux directions, individuelle et collective, d'avoir une évaluation éthique. On peut imaginer, par la suite – par exemple en deuxième période du KONDRATIEF -, un système de discrimination positive par rapport à la gestion des risques, entre branches. Peut-être vaudrait-il mieux qu'il existe alors comme repère juridique, mais qu'il ne soit appliqué que « par exception », pour constituer un rappel de la direction générale dont il convient de ne pas s'écarter.

c) Quelques principes d'assurance des risques :

– Puisqu'il y a plusieurs types de risques, la méthode intégrative doit emprunter à l'analyse multicritères et à l'analyse des systèmes et des sous-systèmes, pour choisir le moment où l'on aura attaqué décisivement tel sous-élément du problème et tels moment où on estimera devoir en être venu à peu près à bout. Il faudra préciser quels types de questions devront alors être vus avec nos partenaires, internes (multinationales, groupes d'intérêts, syndicats) ou externes (autres pays ou grandes régions) pour arriver à des solutions de quel ordre : chiffré, qualitatif, juridique (déontologique ou téléologique), d'organisation humaine ou d'organisation technologique, etc... Dans ce cas, on se considérera généralement comme « principal » dans le cadre d'un modèle économique « principal/agent », et on considérera l'autre comme agent qui pourrait répondre de son comportement pour que l'on contribue à l'assurer plus ou moins bien. Nous sommes en fait, « modulaires », à la fois principal comme assureur et agent en concurrence partielle. Notre intérêt dans ce jeu est de prendre un avantage dans le temps par rapport à la conscience claire des décisions à prendre à un moment précis en matière de gestion éthique des risques. Nous devons nous assurer que nous aurons effectivement, dans la deuxième période du KONDRATIEF, l'avantage dans le temps sur l'anticipation de tout risque. C'est en ceci que le système intégratif de gouvernance éthique des risques est frère de la monnaie. Et c'est grâce à cela que l'on peut répondre positivement à cette question.

– Le deuxième élément réside dans les conséquences qualitatives du système global d'assurance à partir de données quantitatives. Nous allons anticiper les différents risques, socio-économiques, politiques, juridiques, technologiques, culturels, naturels, en fonction du phasage des périodes certes, ainsi que du modèle représentatif du système et des sous-systèmes, mais aussi à partir de grandeurs quantitatives à planifier :

- *homogénéité des niveaux de vie entre pays d'Europe ;*
- *inégalités intra pays ;*
- *niveau de vie global.*

d) Toujours distinguer entre les risques irréversibles et les autres :

En particulier, nous intégrons parmi les risques irréversibles, non seulement la génétique humaine, mais aussi les risques nucléaires, environnementaux et climatiques. Il faut compter aussi la perspective, aujourd'hui sans horizon précis mais qui devra être

désormais prise en compte, de devoir trouver « une autre planète » pour nous réparer des dégâts que nous aurions commis sur celle-ci. Les risques environnementaux et nucléaires peuvent être pris en compte dans le cadre du KONDRATIEF par le biais du système technologico-économique. On peut donc trouver des équations pour relier leur assurance financière au « système-monnaie ». Les autres risques irréversibles, à plus long terme, doivent faire l'objet d'une réflexion et d'un codage éthique, mais ils doivent avant tout impliquer une modification des comportements, y compris pas le phénomène efficace, survenant d'ordinaire davantage lors de périodes de dépression, de l' « ajustement mutuel », soit généralement par une modification des comportements collectifs et individuels.

V) **Conclusion :**

– On replacera dans l'espace-temps du prochain KONDRATIEF les risques terroristes ou/et géopolitiques ; les risques environnementaux, énergétiques et climatiques ; les risques liés à la bioéthique et à la durée de vie ; les risques liés à la pauvreté, aux inégalités et au manque d'accès aux droits sociaux ; les risques démographiques. Pour cela, on se fera une représentation schématique des possibilités espérées du prochain KONDRATIEF pour le rayonnement de l'Europe, et les risques encourus par le monde, en intégrant ces perspectives de développement Européen assuré par le développement de l'euro. Nous approfondirons les liens et les interactions entre ces différents sous-systèmes vis-à-vis de l'évolution du « système » KONDRATIEF, la possibilité de son amplitude ou de sa durée anticipée et les caractéristiques de concordance entre temps (évolution) et espace (relations entre les régions du monde).

– On replacera ce KONDRATIEF dans une perspective plus générale d'évolution à l'horizon infini. On recensera toutes les possibilités de « rupture » pour l'humanité, en précisant leurs échéances probables et leur portée, en envisageant des « combinaisons » de ces menaces et leurs effets possibles, en énonçant des scénarii. On déduira quels effets auraient ces hypothèses sur l'issue du prochain KONDRATIEF, en distinguant notamment 1°) les effets sur la croissance ; 2°) les effets sur le développement ; 3°) les effets sur la conception que l'on pourrait avoir de l'évolution. Nous analyserons ce dernier aspect en en déduisant ce qui pourrait être demandé par la suite à la science.

– On retracera, pour le prochain KONDRATIEF, un modèle biographique de ce que pourrait devenir la vie humaine, l'horizon des risques et les difficultés à les résoudre, des solutions partielles pour les repositionner et leur donner une justification sociale, ou la mesure du risque que l'on ne puisse leur donner aucune justification, les possibles oppositions sociales auxquelles nous serons confrontés et leur impact sur les chances de révélation des risques suffisamment en amont, comment on pourra envisager de « réparer » ces risques ensuite. Nous en déduirons de nouvelles missions pour la sociologie comme science révélatrice d'une structure de vie, et pour l'économie comme science du calcul de la révélation des risques au service de la société, de la sociologie et de la gestion.

– Nous poursuivrons une réflexion sur la bioéthique en listant les questions qui se posent lors du prochain KONDRATIEF, avant que le KONDRATIEF d'après n'utilise la biologie comme ressource de base à exploiter économiquement. Nous essaierons d'évaluer les conséquences sociales d'une telle exploitation, et verrons comment il faut faire évoluer les systèmes sociaux de financement pour répondre à ces exigences.

– Nous étudierons les liens énergie / monnaie et financement pour trouver des points possibles de rupture du système afin de pouvoir y parer. Le système monétaire apparaît en filigrane de notre description car il permet d'assurer le système humain global.

– Ainsi, il nous semble nécessaire de prendre en compte la dimension géopolitique, la dimension politique et sociale, la dimension médicale et sociale, la dimension monétaire, la dimension de l'évolution des systèmes technologico-économiques d'exploitation, la dimension écologique. Tout cela dans une logique préventive, et surtout dans le cadre du système qui nous attend, le prochain KONDRATIEF, sans négliger pour autant l'évolution. C'est ainsi que l'on peut rendre les choses suffisamment concrètes et

suffisamment diversifiées, à l'image de la vie, afin d'aplanir tous les risques qui peuvent l'être, et prendre la mesure des autres. C'est en « disant » les choses : les attributs et les choses qui suivent des attributs, dans des chaînes parfois très longues, que l'on participe de la communication et de la responsabilisation qui sont les clefs d'une véritable « gouvernance ».

Nous ne pouvons faire ce travail seul mais devons travailler en étroite liaison avec un groupe spécialiste des chaînes chimico-biologico-médicales, et un autre spécialiste des conflits et du terrorisme. Nous prenons en charge, en étroite collaboration avec les autres groupes, pour notre part, l'analyse économique et sociologique des risques surtout dans le cadre du KONDRATIEF. La réflexion sur les structures, leur conséquence en particulier sur notre angle d'attaque, biographique au niveau individuel, du cycle long au niveau de l'Europe, doit être commune comme la réflexion de portée juridique.

– Nous ferons une planification précise, avec des objectifs d'étapes. Nous devons proposer un code d'éthique. Nous utiliserons un modèle principal / agent décrit en I). En pratique, nous gérons notre portefeuille de risques en complémentarité systématique risque structurel / couverture financière... sur la base d'une représentation du système précisant les sous systèmes et leurs relations, établissant un classement des risques selon leur ordre de priorité de traitement, leur caractère plus ou moins complémentaire, leur importance absolue ou relative.

– Systématiquement l'intégration se fera en fonction des risques rapportés à leur impact social. Le « système » dont on parle, c'est en effet le KONDRATIEF en préparation, avec sa « structure inversée » - puisque la monnaie qui permet d'assurer le système, est une structure qui n'est pas la nature – et son fonctionnement, plus fragile sur les marges du cycle long – surtout dans la phase actuelle - : il devra se réaliser en se repérant par rapport à des valeurs, en liant développement social et respect de l'écologie, gestion de la paix sociale européenne et épanouissement de l'euro.

Attribution - Pas d'utilisation commerciale – Pas de modification 2.5

Vous êtes libre :

- de reproduire, distribuer, exploiter ce travail

Avec pour obligation respecter les conditions suivantes :

- Attribution. Vous devez citer l'auteur* Philippe JOURDON de la façon dont ses clauses particulières organisant son travail, sa publicité, son organisation (et le respect de sa propriété intellectuelle) vous l'indiquent (en accord avec son fournisseur d'accès et tout conseil professionnel spécialisé spécifique qu'il aurait choisi à ce sujet...]
- Pas d'utilisation commerciale : Philippe JOURDON Directeur de JOURDON CONSEIL autorise les autres à reproduire, diffuser son œuvre (sans la modifier), pour toute utilisation autre que commerciale, à moins d'avoir contacté JOURDON CONSEIL et d'avoir obtenu l'accord de JOURDON CONSEIL afin d'en faire une exploitation commerciale (et après avoir discuté avec JOURDON CONSEIL les modalités de cette exploitation et avoir signé avec JOURDON CONSEIL un contrat mutuellement profitable pour les deux termes)
- Pas de modification : Philippe JOURDON autorise la reproduction et la diffusion uniquement de l'original de son œuvre. Si quelqu'un veut la modifier, il doit auparavant contacter Philippe JOURDON Directeur de JOURDON CONSEIL, et obtenir au préalable son autorisation pour la modifier.

Pour tout usage nouveau de l'œuvre ou pour toute distribution de l'œuvre, vous devez rappeler à vos futurs utilisateurs les conditions d'utilisation ici stipulées respectant les règles créées par JOURDON CONSEIL en application de la licence d'utilisation de ses œuvres choisie par JOURDON CONSEIL auprès de Creative Commons.

Pour toute demande complémentaire d'utilisation de l'œuvre, contacter d'abord JOURDON CONSEIL avant toute initiative d'exploitation de ses œuvres (commerciale, pédagogique, etc.)...

Vos droits propres légitimes ne peuvent en aucun cas être inéquitablement affectés par ce qui est écrit plus haut.

Ceci est un résumé humainement lisible du Code Légal correspondant à cette licence, pour s'informer de l'intégralité du code légal affecté à la licence juridique :

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/2.5/legalcode>